



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
24 mai 2012
Français
Original: anglais

Treizième session

Doha (Qatar)
21-26 avril 2012

Rapport sur le dialogue de haut niveau sur l'économie de la création au service du développement

Treizième session de la Conférence

Tenue au Centre national des congrès du Qatar, à Doha, le 26 avril 2012

Résumé établi par le secrétariat de la CNUCED

Introduction

1. Un dialogue de haut niveau sur l'économie de la création au service du développement a été amorcé le 26 avril 2012, à Doha, dans le cadre d'une réunion spéciale tenue à l'occasion de la treizième session de la Conférence. Il avait pour but d'encourager les gouvernements à renforcer leur économie créative, car celle-ci ouvrait la voie à une croissance socioéconomique, au commerce et à l'innovation. Au cours de ce dialogue intergouvernemental, les représentants des différents gouvernements ont examiné les orientations stratégiques, les processus multilatéraux et les expériences nationales, ainsi que les initiatives concrètes permettant de consolider leurs industries créatives. Les participants se sont penchés sur les efforts déployés par le secrétariat de la CNUCED pour s'acquitter de son mandat à cet égard, et les gouvernements ont souligné l'important rôle de celle-ci dans ce domaine ainsi que sa détermination à faire progresser les programmes d'action et la recherche concernant l'économie de la création et sa contribution au développement.

2. Les politiques sur l'économie de la création appelant une vision stratégique et des solutions novatrices, le dialogue s'est articulé autour du thème «Bâtir l'avenir» et a pris la forme de trois réunions-débats. Dans sa déclaration liminaire, le Secrétaire général de la CNUCED a rappelé que l'économie de la création était un secteur dynamique qui avait enregistré une croissance au-delà de toute espérance. Cette économie était en pleine expansion dans les pays en développement, et sa part de marché correspondait actuellement à près de 50 % du marché mondial des biens issus des industries créatives. Elle occupait désormais une place prioritaire dans les plans nationaux de développement, ne nécessitait pas d'investissements majeurs et permettait de diversifier l'économie des zones rurales. Les industries créatives avaient acquis une telle importance que de nombreux pays avaient

choisi d'établir un ministère des industries créatives, en l'associant parfois au tourisme. En conclusion, le Secrétaire général a souligné trois points: a) l'économie de la création pourrait être le moteur d'un développement équitable; b) cette industrie verte contribuait au développement durable; et c) elle encourageait et favorisait la diversité des cultures et des idées tout en participant au renouveau de la pensée démocratique.

3. Le Ministre de la culture, des arts et du patrimoine du Qatar, S. E. M. Hamad Bin Abdulaziz Al-kuwari, également Président de la treizième session de la Conférence, a présidé la réunion avec l'aide d'un journaliste du réseau Al Jazeera, M. Teymoor Nabili, qui a joué le rôle de modérateur. Rappelant que l'économie de la création était devenue un moteur essentiel de la diversification et de la modernisation économiques de plusieurs pays du Moyen-Orient, il a dit que le Qatar avait réalisé d'importants investissements dans le cadre d'une stratégie nationale visant à créer un environnement propice aux industries créatives. Le musée d'art islamique de Doha était un parfait exemple de l'architecture contemporaine islamique; il avait un fort impact visuel, abritait une riche collection d'œuvres d'art provenant de trois continents et donnait un bon aperçu du patrimoine culturel islamique. En outre, les gratte-ciel ultramodernes qui symbolisaient désormais la ville de Doha illustraient bien la façon dont les politiques visant à renforcer l'économie de la création étaient appliquées et permettaient de revitaliser le pays. Le Ministre a souligné que la treizième session de la Conférence et la réunion spéciale étaient l'occasion pour les gouvernements non seulement de présenter leurs points de vue concernant l'élaboration des politiques, mais aussi de partager leur vision et leurs expériences face aux défis et débouchés rencontrés lors de la mise en œuvre des politiques et initiatives nationales visant à renforcer leurs industries créatives. Il s'agissait de faire progresser un programme d'action qui réunissait les dimensions économique, technologique, culturelle et sociale, ouvrait de nouvelles perspectives et exigeait des mesures concertées. Le Ministre a conclu en soulignant qu'il ne pouvait y avoir d'avenir sans culture et que la créativité faisait partie intégrante de la culture.

4. La Chef du Programme sur l'économie de la création de la CNUCED a exposé en détail les principales conclusions et recommandations du rapport 2010 sur l'économie de la création (*Creative Economy Report 2010*), document de fond des discussions. Elle a présenté les nouveaux indicateurs économiques et communiqué de nouvelles données commerciales concernant les biens et services issus des industries créatives pour 2010. Malgré la tourmente économique mondiale, la demande visant les produits les plus créatifs était demeurée forte tout au long de la décennie. La valeur des exportations mondiales de ces biens avait atteint 559,5 milliards de dollars en 2010; elle avait donc plus que doublé en seulement huit ans, enregistrant une croissance annuelle de 10,7 % entre 2002 et 2010. Ces produits avaient mieux résisté au ralentissement économique parce que le nouveau mode de vie de la société contemporaine était de plus en plus associé au statut social, au style, aux marques et aux échanges intervenant sur les réseaux sociaux qui caractérisaient l'économie de la création. En outre, l'évolution des technologies numériques et les nouveaux modèles commerciaux favorisaient la création et la diffusion du contenu de la création, désormais numérisé, comme les œuvres musicales, les jeux, les films, les livres, la publicité, etc.

I. Politique et cadre institutionnel

Réunion-débat I

Bâtir l'avenir: L'économie de la création dans la société contemporaine

5. La première réunion-débat a principalement porté sur la politique et le cadre institutionnel ainsi que sur le rôle de l'économie de la création dans la société moderne. Les ministres et fonctionnaires de haut niveau présents ont échangé leurs vues sur les stratégies

et mécanismes à mettre en place pour rendre la société plus créative, plus durable et plus équitable. Les participants étaient convenus que l'économie de la création occupait une place prépondérante parmi les préoccupations internationales, faisant le lien entre le passé et l'avenir. Les industries créatives ouvraient de larges perspectives d'emploi pour les jeunes et les femmes, et ce, dans des conditions équitables. Au Nigéria, le Ministère du tourisme et de la culture était le point d'ancrage de l'activité créative et œuvrait avec d'autres organismes publics à l'élaboration de politiques de diversification de l'économie. Ce pays avait récemment organisé une semaine sur la créativité. L'industrie cinématographique nigériane, qui occupait le troisième rang mondial, était le fleuron de ses industries créatives; toutefois, malgré une politique de commercialisation énergique, elle avait toujours du mal à percer sur les marchés internationaux. L'Afrique du Sud appliquait quant à elle une nouvelle stratégie de croissance et s'efforçait de réduire la pauvreté en misant sur l'économie de la création, secteur fortement générateur d'emplois puisqu'il englobait 7 000 petites et moyennes entreprises (PME) et pouvait favoriser la stabilité et la cohésion sociale. Les politiques sur l'économie de la création étaient également appliquées pour façonner les politiques urbaines et accélérer la croissance socioéconomique au moyen d'activités culturelles et novatrices. Un nombre croissant de villes créatives s'attachaient à développer leur vie culturelle et sociale et le tourisme afin d'attirer la classe créative et les entrepreneurs à l'esprit novateur. La ville de Cape Town avait ainsi été nommée Capitale mondiale du design 2014, honneur qui avait été accordé à la capitale de la Finlande, Helsinki, en 2012. Le maire adjoint d'Helsinki a indiqué que la ville marquait cet événement par des projets qui illustraient à quel point le design faisait désormais partie de notre quotidien et permettait d'améliorer notre vie sociale, culturelle et économique. Le Gouvernement et les municipalités regardaient avec attention les services de design et d'innovation ainsi que les services culturels qu'offraient les entreprises privées et publiques. En Australie, l'économie de la création avait permis de concrétiser certaines idées, contribuant par la même occasion au développement économique; plus de 150 000 entreprises créatives s'étaient inscrites au registre du commerce, dont 90 % étaient des PME. De nouveaux cadres, tels que le Creative Industries Innovation Centre, avaient contribué à tirer parti des industries créatives en élaborant des stratégies commerciales et en attirant les investissements et les technologies de pointe, le but étant de réunir investisseurs, industries et informations pertinentes afin de favoriser la collaboration et l'échange de connaissances. Les systèmes numériques jouaient un rôle important pour ce qui était d'établir un lien entre la technologie et la créativité grâce à l'information et à l'innovation industrielle. La coopération intrarégionale et interrégionale était essentielle à l'économie de la création.

II. L'économie de la création en tant qu'outil de développement

Réunion-débat II

Bâtir une économie équitable, durable et créative

6. La deuxième réunion-débat était axée sur l'affirmation formulée dans le rapport sur l'économie de la création selon laquelle l'économie de la création était un bon outil de développement puisqu'elle exploitait idées, connaissances, compétences et capacités pour créer de nouveaux débouchés. Il était désormais démontré que les industries créatives offraient aux pays en développement la possibilité de faire un bond en avant, de diversifier leur économie et de mieux profiter d'un secteur de l'économie mondiale à forte croissance dans lequel la connaissance avait un rôle primordial. La difficulté résidait dans la façon de bâtir une économie équitable, durable et créative. Les petits pays les moins avancés, tels que la Zambie, étaient sur le point de mettre à profit des industries créatives principalement impulsées par des jeunes. Le Ministre zambien du commerce et de l'industrie a souligné

que son gouvernement stimulait la créativité en mettant en place des structures institutionnelles et qu'il explorait actuellement de nouveaux débouchés pour les produits culturels nationaux, en particulier les œuvres musicales. Internet avait ouvert de nouvelles perspectives à de nombreuses entreprises novatrices. L'étude de la CNUCED aidait le Gouvernement zambien à élaborer un cadre réglementaire qui permettrait aux créateurs et aux artistes de tirer profit des brevets et des droits de propriété intellectuelle. La Directrice générale de la Fédération internationale de conseils des arts et agences culturelles, réseau mondial d'organismes nationaux de financement des arts comptant plus de 70 membres nationaux, s'était exprimée au nom de la société civile, indiquant que l'économie de la création avait connu un essor fulgurant, mais que nombre d'organisations avaient de la difficulté à garantir de meilleures conditions d'emploi et un financement approprié pour soutenir les industries créatives. Un lien productif pourrait être établi entre ces industries et les secteurs de l'éducation et de l'environnement, mais ce n'était pas encore le cas. L'intervenante a souligné la nécessité de renforcer les capacités, l'importance des connaissances traditionnelles et la contribution de la culture autochtone.

7. Au Brésil, le Gouvernement avait compris l'importance croissante des industries créatives et avait établi, en 2011, un secrétariat chargé de l'économie de la création. Cet organe, qui relevait du Ministère de la culture, avait pour mission de diriger l'élaboration, la mise en œuvre et la surveillance des politiques publiques en matière de développement local et régional, en privilégiant le soutien et la promotion des petites et microentreprises brésiliennes qui étaient professionnelles et novatrices. Le secrétariat devait faire de la culture un outil de développement stratégique. Il entretenait des contacts avec des universités, ainsi qu'avec des fondations et des instituts de recherche locaux et régionaux, afin d'échanger des informations, des connaissances et des expériences concernant l'économie de la création aux niveaux local, régional et national. Le Brésil avait également commencé à appliquer un plan sur l'économie de la création, avec la participation de tous les ministères compétents afin de promouvoir la créativité et la diversité culturelle comme axes stratégiques du développement. Le Chili avait quant à lui fait part de son expérience avec la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'arts et de culture, indiquant qu'il était peut-être opportun de revoir ces politiques et les méthodes actuelles à la lumière des nouveaux outils de promotion de l'innovation et des capacités créatives. Le Chili comptait environ 30 000 entreprises novatrices, mais 83 % d'entre elles étaient des microentreprises dont les ventes représentaient uniquement 1,5 % des ventes totales du pays. Moins de 50 % de la population consommait des biens et des services issus des industries créatives; dans le cas des livres, seulement 40 % de la population avait lu un livre l'année précédente. La créativité favorisait l'économie nationale, mais sa contribution pourrait être beaucoup plus substantielle que ce qu'indiquaient les statistiques. Même si le Chili mettait en place des mécanismes équitables et participatifs et s'il créait des fonds spécifiques pour soutenir la production artistique et culturelle, de nouveaux efforts devaient être déployés pour renforcer l'économie de la création.

III. Renforcer la coopération internationale dans le domaine de l'économie créative

Réunion-débat III

La contribution du système des Nations Unies: Unis dans l'action

8. Les participants à cette réunion-débat ont surtout discuté des moyens concrets de renforcer la coopération internationale dans le domaine de l'économie créative et en particulier de la contribution du système des Nations Unies dans le cadre de la stratégie «Unis dans l'action». Ils ont reconnu que la CNUCED s'était résolument employée à

renforcer les synergies au sein du système des Nations Unies en vue d'accroître la cohérence politique et la complémentarité, de mettre sur pied des projets conjoints et de mener des actions plus efficaces au niveau international. Une vidéo avait été présentée pour résumer les travaux que la CNUCED avait réalisés dans le cadre du Programme sur l'économie de la création au cours des huit années précédentes. Déjà en 2004, avant la onzième session de la Conférence qui s'était tenue à Sao Paulo, le Secrétaire général de la CNUCED avait créé un groupe informel sur les industries créatives, composé de six organismes compétents des Nations Unies qui travaillaient en étroite collaboration. Les représentants des organismes compétents des Nations Unies ont participé au dialogue en faisant part de leurs plans à court terme, de leurs priorités en matière d'économie de la création et de la façon dont les organismes concernés pouvaient promouvoir la coopération internationale dans ce domaine et ainsi contribuer à bâtir un avenir meilleur.

9. S'agissant du Centre du commerce international (CCI), les principaux secteurs cibles étaient l'artisanat, les arts visuels et la musique dans les pays en développement. Le CCI avait recensé les possibilités de concrétiser les idées créatives grâce à l'esprit d'entreprise, ses activités étant axées sur le marché. Il fournissait des informations commerciales et offrait des formations, notamment sur le commerce électronique, et des services consultatifs pour soutenir les industries créatives et améliorer la compétitivité des PME, en collaboration avec les partenaires locaux. Le CCI collaborait également avec les décideurs afin de favoriser l'intégration d'une dimension culturelle dans les politiques nationales sur le développement du commerce. Les priorités de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) étaient les suivantes: a) placer la culture au cœur de l'économie; b) offrir des services de soutien pour assurer la protection et la conversion des valeurs culturelles comme la diversité culturelle; et c) fournir une assistance technique personnalisée destinée à renforcer les politiques culturelles. L'UNESCO avait également contribué à créer les assises de conventions et d'accords internationaux portant sur diverses questions culturelles. L'économie de la création permettait de créer des liens entre la culture, les marchés, les communautés et le commerce. L'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) avait établi ses priorités sur la base des demandes des pays membres, et de nombreuses demandes d'assistance avaient été présentées. L'ONUDI avait pour sa part passé en revue les politiques industrielles ayant un lien avec l'économie de la création et recensé de nombreuses contraintes liées à la taille de l'organisation et à son isolement institutionnel. Elle intervenait à trois niveaux: a) au niveau des politiques, en favorisant l'établissement d'un cadre propice aux industries créatives; b) au niveau institutionnel, en participant au renforcement des capacités; et c) au niveau des entreprises, en offrant une formation aux entrepreneurs existants et potentiels. Enfin, l'Alliance des civilisations des Nations Unies servait à mobiliser la volonté politique et les actions publiques et, par la même occasion, à renforcer l'économie de la création. Elle favorisait aussi une meilleure compréhension entre les cultures occidentale et orientale en aidant à établir des partenariats et des initiatives de collaboration. La culture étant un fondement de la transformation sociale, elle contribuait également à la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement en participant à l'édification de sociétés et de communautés autonomes et, par la même occasion, à la paix et au développement.

IV. Remarques finales: La voie à suivre

10. En conclusion, le secrétariat de la CNUCED a souligné qu'après avoir anticipé l'émergence de l'économie de la création et avoir pris des initiatives inédites dans ce domaine novateur, la CNUCED avait l'intention de continuer à analyser le rôle et l'incidence des industries créatives sur le commerce et le développement. Le Programme sur l'économie de la création avait permis de travailler en étroite collaboration avec les États membres, des universitaires et la société civile dans ce domaine, et ses objectifs

étaient en voie de réalisation. L'économie de la création permettait d'engager le développement sur une voie plus résiliente, plus équitable et plus écologiquement viable. Les gouvernements pourraient jouer un rôle catalyseur en mettant en place les politiques, règlements et institutions nécessaires au renforcement de leur économie créative.
